



SYNTHÈSE DES ATELIERS DE DISCUSSION

Date du colloque : 13 avril 2011

Chercheure responsable de l'étude

SYLVIE MONTREUIL

Directrice de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail et
professeure titulaire au Département des relations industrielles, Université Laval

Téléphone : 418 656-2131 poste 2800

Télécopieur : 418 656-7688

Adresse électronique : Sylvie.Montreuil@rlt.ulaval.ca

PARTENAIRES :
FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Le colloque intitulé « *Comprendre l'impact du travail des parents sur la réussite éducative des enfants... Comment intervenir?* » a été orchestré par la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval et a eu lieu en date du 13 avril 2011 dans la ville de Québec. Le présent document fait état des principales discussions découlant des ateliers de travail auxquels ont été conviés les participants.

PRÉSENTATION DES ATELIERS DE DISCUSSION

Les ateliers avaient pour objectifs de susciter une réflexion critique relative aux diverses stratégies qui pourraient être mises en place afin de minimiser l'incidence que le travail des parents peut avoir sur la réussite éducative des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Les participants ont eu l'opportunité de partager des solutions potentielles et concertées ainsi que des pistes d'action stratégiques et concrètes afin d'intervenir efficacement sur la thématique à l'étude.

Les participants étaient invités à intervenir dans le cadre de trois ateliers articulés en fonction des zones potentielles d'intervention. Le tableau 1 fait état des divers ateliers et propose certaines précisions à l'égard des zones d'intervention :

TABLEAU 1 : DESCRIPTIF DES ATELIERS DE DISCUSSION

ZONE D'INTERVENTION	TRAVAIL	ÉCOLE	MILIEU
DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA ZONE D'INTERVENTION	Le travail peut englober les conditions d'exécution, mais également l'environnement professionnel. Les stratégies proposées peuvent donc faire appel aux employés ou aux employeurs.	L'école peut se définir par l'établissement d'enseignement, mais également par la dynamique s'établissant entre son personnel et les familles. Les stratégies peuvent donc porter sur la structure, les relations école-famille, mais également sur le rôle de différents acteurs gravitant autour de l'école.	Le milieu englobe les différents acteurs suivants : communautaire, lois et politiques publiques, culture, syndicats, associations parentales, etc. Les stratégies proposées peuvent donc être de multiples sources.

Soulignons que les pistes de réflexion et les stratégies d'action ont été développées à partir des constats des recherches présentées par les conférenciers au cours de l'avant-midi, il a donc été possible de cerner certaines thématiques transversales et récurrentes. En raison de la complexité de la problématique, plusieurs zones d'intervention sont possibles et gagneraient à s'associer les unes aux autres.

PRÉSENTATION DES ANIMATEURS

Les ateliers de discussion ont été guidés par trois animateurs, et ce, conformément à leurs champs d'intérêt et à leurs cibles d'intervention respectives.

Alain MARCHAND détient un Ph.D. en sociologie. Il est professeur agrégé à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, chercheur à l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM) et chercheur-boursier du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Il dirige l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale (ERTSM) ainsi que le regroupement thématique majeur « Déterminants sociaux de la santé » de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM). Ses travaux portent sur l'intervention et l'analyse du rôle de la profession et des conditions pathogènes de l'organisation du travail sur l'occurrence de problèmes de santé mentale, d'abus d'alcool et de consommation de médicaments psychotropes.

Linda TULK termine sa troisième année de doctorat à l'École de psychologie de l'Université Laval. Son projet de thèse s'articule autour de l'incidence du travail et autres conditions parentales sur la réussite éducative et le bien-être psychologique des adolescents. Dans le cadre de ses études doctorales, elle a eu l'occasion de côtoyer plusieurs intervenants œuvrant dans le domaine de l'éducation, notamment, en participant à divers colloques sur le thème de la réussite éducative et en animant un groupe de discussion, composé d'enseignants et de membres de la direction, ayant pour sujet « les nouveaux défis de l'évaluation de la réussite éducative dans le cadre de la réforme pédagogique ». À travers ses projets professionnels, elle a eu maintes reprises l'occasion de constater que les changements organisationnels et la pression constante liée aux objectifs de performance généraient un état de stress et de démotivation ainsi que l'érosion de la qualité de l'environnement de travail.

Depuis la fin de ses études de premier cycle universitaire en sociologie (1992), **Marco GAUDREAU** a été associé à plusieurs équipes de recherche. D'abord, il contribua aux travaux du Groupe d'études inuit et circumpolaire de l'Université Laval jusqu'en 1994. Ensuite, il s'intéressa aux facteurs favorisant la scolarisation des enfants d'Afrique de l'Ouest jusqu'en 1997. En 2001, il complétait ses études de deuxième cycle en sociologie alors qu'il s'intéressa aux facteurs culturels que les Québécois francophones et que les Canadiens anglophones partagent et à ceux qui les divisent. Récemment, il a entrepris des études de troisième cycle en socio-géographie de l'éducation. Depuis 2002, Marco Gaudreault est également chargé de cours au département de sociologie de l'Université Laval où il est invité à enseigner diverses méthodes d'analyse multivariée. Depuis 1997, moment où il s'est joint à ÉCOBES du Cégep de Jonquière, il fut responsable de plusieurs enquêtes réalisées auprès des jeunes. Également, il soutient le travail de divers comités régionaux qui se consacrent à la mobilisation de tous les acteurs régionaux pour favoriser la persévérance scolaire.

SOMMAIRE DES ATELIERS DE DISCUSSION

La présente section aborde les principaux points de discussion ainsi que les pistes de solution proposées par les participants, et ce, sous forme de fiche synthèse pour chacun des ateliers. Les thématiques discutées ont été regroupées afin de mettre en perspective certains constats déterminants.

ATELIER : LE TRAVAIL

ANIMATEUR : Alain Marchand

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'ATELIER : Il importe de se questionner sur les stratégies et les actions qui peuvent être déployées par les différents acteurs du monde du travail afin de réduire l'incidence que les conditions de travail et d'emploi peuvent avoir sur la réussite éducative des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Les résultats de la présente étude nous permettent de mettre en évidence le rôle des milieux de travail et de revoir l'organisation traditionnelle du travail.

PISTES DE SOLUTION ENVISAGÉES

- **Participation et implication des employés dans l'aménagement de leurs temps de travail**
Puisque le temps de travail est considéré comme le temps pivot pour la gestion et l'organisation familiale, les participants ont proposé différentes stratégies s'articulant autour de la flexibilité, l'autonomie et la latitude offerte aux travailleurs en matière d'organisation de leurs temps de travail :
 - Adapter les horaires de travail en fonction des besoins spécifiques des employés et offrir une plus grande marge de manœuvre aux employés en ce qui a trait à la gestion de leur temps professionnel. Il s'agit, en fait, de sensibiliser les employeurs aux obligations parentales de certains travailleurs et de permettre une certaine latitude à ces derniers en matière d'organisation du temps de travail. Par exemple : permettre une certaine souplesse quant à l'heure d'arrivée et l'heure de départ du lieu de travail; au lieu de prévoir des heures fixes, planifier des plages horaires empreintes de souplesse.
 - Offrir une « *banque de temps personnel* » aux employés afin qu'ils puissent concilier leurs obligations familiales et professionnelles. Ce temps pourrait être utilisé à la convenance des employés (à ne pas confondre avec des journées de congé, il s'agit davantage d'heures).
 - Octroyer un congé mobile pour la participation à certaines activités de bénévolat (ex. : accompagnement des enfants lors d'une sortie scolaire – soutien à l'engagement à la vie scolaire de l'enfant) notamment celles organisées par l'école. Le but étant de permettre aux parents de s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants.
 - Autoriser le télétravail afin d'optimiser le temps de travail de certains travailleurs et de soutenir l'efficacité professionnelle.
 - Offrir une certaine flexibilité en ce qui a trait aux heures de repas des employés ayant des horaires atypiques afin de leur permettre d'accompagner leurs enfants (ex. : permettre une latitude relative aux heures de repas notamment pour un travailleur ayant un horaire de soir afin de lui permettre de passer du temps avec ses enfants et de réaliser les devoirs de ces derniers).

- Autoriser une latitude quant aux choix des périodes de vacances. Ceci permettrait aux parents-travailleurs de synchroniser leur temps de travail avec le calendrier scolaire de leurs enfants.

- **Collaboration entre les écoles secondaires et les milieux de travail**

Envisager la mise en place d'un service spécialisé pour l'aide aux devoirs des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Ce service pourrait être offert par des étudiants de 4^e et 5^e secondaire préalablement sélectionnés en fonction de leurs aptitudes scolaires, et ce, moyennant certains frais. L'employeur pourrait ainsi mettre à la disposition des employés une liste de personnes ressources par quartier pour l'aide aux devoirs. Par conséquent, l'entreprise pourrait être impliquée dans la mise en place d'un système de coopération amenant une collaboration étroite entre les milieux communautaires et les milieux de pratique en vue de soutenir les travailleurs ayant des responsabilités parentales.

- **Révision de la culture de l'entreprise et pratiques de gestion**

Une démarche permettant de réviser la culture organisationnelle a également fait l'objet de certaines discussions. Cette dernière s'inscrit dans le cadre de la mission sociale de l'entreprise. Il est primordial d'identifier les besoins des parents en matière de conciliation travail-famille afin de réviser les pratiques de gestion existantes. Ceci nécessite de revoir les composantes inhérentes au travail et de remettre en cause les procédés actuels en matière d'organisation du travail. Par conséquent, il importe d'amener les gestionnaires à réfléchir et à développer une culture d'harmonisation travail-vie personnelle et d'adapter les pratiques de gestion quotidiennes en conséquence. Pour ce faire, la formation semble une avenue prometteuse.

- **Remise de bonus sous forme d'aide à la conciliation famille-travail**

Offrir, en guise de boni, un « *panier de services* » pour les travailleurs qui les soutiendraient dans la conciliation de leurs vies personnelle et professionnelle (ex. : service de gardiennage, aide aux devoirs). Il s'agit, en fait, de soutenir les travailleurs dans leur rôle parental en leur donnant accès à divers services, et ce, en remplacement du traditionnel boni.

ATELIER : L'ÉCOLE

ANIMATRICE : Linda Tulk

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'ATELIER : L'objectif de cet atelier est de mettre en perspective les actions qui peuvent être entreprises par les acteurs des milieux scolaires afin de réduire l'impact que le travail des parents peut avoir sur les enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Il s'agit dans le cadre de cet atelier de réfléchir au soutien ou à l'encadrement que l'école peut fournir aux parents.

PISTES DE SOLUTION ENVISAGÉES

▪ **Mise en œuvre de mécanismes de consultation pour connaître la réalité professionnelle des parents des enfants qui fréquentent l'école**

Pour plusieurs enseignants et acteurs œuvrant dans le monde scolaire, la réalité professionnelle des parents et les rudiments de la vie du quartier dans lequel est établie l'école demeurent un mystère. En ce sens, il a été suggéré de développer un sondage (ou autres processus de consultation à grande échelle) afin de dresser un portrait exhaustif de ces réalités, et ce, en vue de moduler et d'ajuster les interventions, les communications et les relations quotidiennes entre les intervenants du milieu scolaire et les parents. L'école serait alors responsable de la coordination et de la gestion de cette consultation. Souvent, la méconnaissance du vécu parental donne lieu à des préjugés (ex. : « *les parents ne veulent jamais s'impliquer* ») ou à des incompréhensions (ex. : « *Pourquoi les parents ne prennent-ils pas connaissance des communiqués envoyés par l'école?* »). Grâce à cette consultation, les acteurs scolaires seront en mesure de bien définir le rôle de l'école dans ce contexte, d'exposer clairement les possibilités ainsi que les limites relatives à l'accompagnement des parents et à l'encadrement des élèves et de développer des mécanismes de communication répondant aux caractéristiques et aux besoins de la clientèle. Il sera ainsi possible de prendre en considération les caractéristiques du milieu socio-économique qui généralement détermine les facteurs de risque (notamment ceux en lien avec la sphère professionnelle des parents) et par le fait même, cibler les zones prioritaires d'intervention.

▪ **Déploiement de stratégies pour favoriser l'engagement et l'implication des parents**

Un défi soulevé par les participants réside dans l'attraction des parents issus de milieux défavorisés. En fait, il semble difficile d'intéresser ces parents à la vie scolaire de leur enfant et de les impliquer dans le processus d'apprentissage de ce dernier. Toutefois, tous s'entendent pour affirmer qu'il est important que l'enfant puisse percevoir l'intérêt de ses parents à l'égard de son vécu scolaire; ceci semblerait un gage pour la réussite éducative.

▪ **Remise en question du rôle des devoirs scolaires**

Les enjeux relatifs aux devoirs scolaires...

- Un enjeu majeur soulevé par les participants réside dans la pertinence de maintenir les devoirs scolaires. Pour certains, il s'agit de tâches supplémentaires qui ont une contribution négligeable dans le processus d'apprentissage de l'enfant. Pour d'autres, il s'agit d'un processus de consolidation des acquis et des connaissances pour les enfants; leur existence est primordiale pour la réussite éducative des élèves. On note de grandes différences entre les enseignants quant à la quantité de travaux exigés et

une importante variabilité auprès des enfants en ce qui a trait au temps requis pour exécuter leurs travaux scolaires. Le débat perdure donc à savoir si les devoirs scolaires doivent être maintenus ou abolis...

- Un deuxième enjeu s'articule autour des aptitudes parentales requises pour la réalisation des devoirs scolaires. Pour certains participants, il est évident que certains parents ne possèdent pas les compétences nécessaires pour accompagner leurs enfants dans la réalisation des devoirs et que cette période d'apprentissage génère un stress important pour ces parents ainsi que pour les enfants. Pour pallier ce manque, il a été question de développer un guide d'accompagnement pour développer les habiletés parentales en lien avec l'accompagnement aux devoirs.

Les solutions proposées par les participants :

- Une première solution soulevée par les participants s'articule autour de l'échéancier relatif aux devoirs scolaires. En fait, il a été suggéré de développer un échéancier qui s'échelonnerait sur une semaine complète (plutôt que des échéanciers à chaque jour) permettant ainsi aux parents de prévoir une logistique et une organisation à plus long terme ce qui limiterait le stress « *du retour à la maison* ». Le caractère prévisible des tâches scolaires diminuerait, selon certains, la pénibilité associée à la réalisation de ces derniers.
- Une deuxième solution réside dans la mise en place d'un service de garde éducatif permettant aux enfants de compléter leurs devoirs scolaires, et ce, après les heures de classe. Ce système pourrait prendre la forme d'un mentorat selon lequel les élèves les plus vieux pourraient soutenir les plus jeunes. Il serait également intéressant d'envisager l'embauche d'une personne ressource (autre que les enseignants et les éducatrices au service de garde) afin d'accompagner les enfants. Ainsi, les parents, de retour du travail, pourraient se voir accordé un temps de qualité avec leurs enfants.
- Une troisième solution proposée par les participants réside dans l'explication aux parents du but et de la finalité des devoirs. Il est primordial de bien cerner leurs rôles afin de mobiliser les parents à leur importance. Il s'agit, en fait, d'éduquer les parents en ce qui concerne l'importance et les bienfaits des devoirs de façon globale et spécifique.
- Une quatrième solution consiste en la mise en place d'un temps d'étude obligatoire, et ce, à l'intérieur des journées scolaires. Ce temps pourrait servir à exécuter les travaux scolaires dictés par les enseignants. L'enfant pourrait ainsi développer une certaine autonomie et bénéficier d'un encadrement de qualité par une personne ressource de l'école. Ceci faciliterait grandement la transition entre l'école primaire et secondaire en plus de circonscrire le temps consacré aux études.

▪ **Optimisation des outils de communication entre l'école et les parents**

Les participants sont unanimes sur le fait qu'il est primordial d'adapter les stratégies de communication (contenu et médium de communication) afin de rejoindre les parents. Il est question ici d'ajuster le contenu du message à l'auditoire visé (ex. : éviter l'infantilisation des parents) et d'utiliser des outils de communication appropriés.

- Une première solution proposée consiste à revoir l'horaire mis à la disposition des parents afin de rencontrer l'enseignant. Pour plusieurs parents-travailleurs, il s'avère contraignant de respecter les disponibilités offertes par ces derniers (ex. : disponibilité de jour). Il serait donc judicieux de porter une attention particulière à cet aspect afin de rejoindre le plus grand nombre de parents.
- Une deuxième solution réside dans l'implication des parents aux différentes structures de l'école (ex. : comité de parents). Il importe de promouvoir les tribunes sur lesquelles ces derniers peuvent prendre part.
- Une troisième solution repose sur le fait de démocratiser les rencontres en les rendant moins formelles et plus accessibles à un vaste auditoire. Par exemple, il a été proposé de réaliser des rencontres autour d'un repas ce qui permettrait l'établissement de liens informels entre les parents et les acteurs du monde scolaire.
- Une quatrième solution réside dans l'exploitation du réseau Internet pour rejoindre les parents.

▪ **Déploiement d'une norme « école-famille-communauté »**

Une norme « école-famille-communauté » soutiendrait les travailleurs qui ont des responsabilités parentales et qui doivent encadrer leurs enfants notamment en matière de réussite éducative, reconnaîtrait le rôle des enseignants et conscientiserait les entreprises aux enjeux sociaux relatives à l'importance de l'éducation et de la persévérance scolaire de la future génération de travailleurs. Ainsi, tous ces acteurs pourraient être sensibilisés aux facteurs de risque et de protection en lien avec les conditions de travail et d'emploi des parents et obtenir un soutien formel ainsi qu'une accréditation pour la mise en œuvre d'actions concertées.

▪ **Jusqu'où va la responsabilité de l'école dans ce soutien aux parents?**

Finalement, les participants se sont questionnés au sujet de la responsabilité de l'école en ce qui a trait au soutien des parents-travailleurs. Le fondement de ce questionnement réside dans les limites à établir relativement à cet accompagnement des parents. L'école ne doit-elle pas conserver sa mission première, soit l'éducation des enfants et non celle des parents?

ATELIER : LES MILIEUX

ANIMATEUR : Marco Gaudreault

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'ATELIER : Cet atelier a pour objectif d'envisager les différentes actions qui peuvent être retenues par des acteurs stratégiques œuvrant dans divers milieux (ex. : milieux communautaires, lois et politiques publiques, associations parentales, syndicats) en vue de minimiser l'incidence que le travail des parents peut avoir sur la réussite éducative de la future génération. Les pistes de solution envisagées peuvent donc être de multiples sources. Puisque la question de la réussite scolaire est d'envergure sociétale, il est opportun que divers acteurs soient impliqués dans l'élaboration de pistes de solution.

PISTES DE SOLUTION ENVISAGÉES

- **Diffusion des résultats de la recherche**
 - La sensibilisation des travailleurs ayant des responsabilités parentales est un enjeu majeur selon les participants. En fait, ces derniers doivent être en mesure de bien comprendre l'impact de leurs propres conditions de travail sur la réussite éducative de leurs enfants. Une priorité consiste donc à promouvoir les résultats de la présente étude. Cette diffusion pourrait prendre différentes formes : outils d'information sous forme de capsule ou de chronique, guide pour les parents travailleurs, conférences, etc. Elle pourrait également se décliner sous l'angle d'une formation afin de les soutenir dans le développement de leurs compétences. Le tout permettrait aux parents de surpasser le sentiment d'impuissance et d'ignorance et ajouterait une dynamique proactive autant de la part du parent que de l'enfant. Cette formation aurait pour fondement les forces parentales afin de construire leurs compétences sur des bases solides.
 - La réussite éducative est un enjeu important pour la société en général. Il importe donc d'assurer une visibilité aux résultats afin de sensibiliser toutes les instances qui pourraient être impliquées dans la mise en œuvre de solutions. Il faut donc se pencher sur les moyens de communication qui pourraient être utilisés et prévoir une sensibilisation à grande échelle (ex. : milieu communautaire, syndicats, associations parentales).
- **Promotion des services sociaux et communautaires qui sont mis à la disposition des familles**
 - Plusieurs services sont mis à la disposition des familles. Toutefois, ils demeurent peu connus. Avant de déployer de nouvelles stratégies, il serait pertinent de promouvoir les ressources existantes et de valoriser leur utilisation auprès des familles.
 - Il existe une disparité entre les ressources offertes en milieu rural et urbain. Ceci pose un problème important en matière d'accessibilité des ressources. Il est donc nécessaire de repenser les systèmes de distribution afin de rendre les services accessibles à un vaste public. Un rôle de la communauté, notamment dans les milieux défavorisés, est de créer les liens entre les familles et les services offerts.

- L'isolement de certaines familles aux prises avec des problèmes de conciliation travail-famille constitue un élément important selon les participants. Il faut donc créer des lieux de rencontre, par le biais des ressources communautaires, afin de favoriser les échanges entre les familles et de créer une coalition entre les familles et les milieux.
- **Élaboration d'une nouvelle norme « travail des parents-études des enfants »**
À la suite de la norme portant sur la conciliation travail-famille développée par le MELS, les participants ont reconnu la pertinence de développer une nouvelle norme « travail des parents-études des enfants », et ce, afin de règlementer les efforts des différentes instances.
 - Les participants ont abordé l'idée d'ajouter des subventions ou des incitatifs fiscaux afin que les entreprises puissent se conformer à cette norme et par conséquent, offrir des conditions de travail acceptables pour les parents-travailleurs qui soutiennent les processus d'harmonisation travail-vie personnelle.
 - **Révision des processus syndicaux**
Il serait intéressant de revoir les normes traditionnelles en matière de syndicalisation, et ce, afin de s'assurer d'une concordance avec les enjeux relatifs à la conciliation travail-vie personnelle. Dans le cas présent, la notion d'ancienneté a été remise en question. En fait, les participants font mention que ce sont les jeunes travailleurs qui, généralement, ont les plus grands besoins en matière de conciliation travail-famille. Toutefois, les entreprises utilisent régulièrement la notion d'ancienneté et par conséquent, ce sont les employés les plus âgés (ceux qui ont plus de chance d'avoir des enfants plus âgés) qui ont les postes les plus avantageux et les horaires de travail les plus conviviales. Les modalités syndicales devraient donc tenir compte de l'âge de l'employé et de la situation familiale (ex. : monoparentalité) de ce dernier.
 - **Collaboration entre les différentes instances**
Une collaboration entre les différentes instances ministérielles, communautaires, scolaires et parascolaires est nécessaire afin d'assurer une certaine équité en matière de soutien à la réussite éducative. Pour ce faire, il serait pertinent de revoir le mandat respectif de ces institutions afin d'assurer une certaine complémentarité et de minimiser les redondances potentielles.

CONSTATS DE LA JOURNÉE

La mise en commun des pistes de solution suppose une approche systémique dans laquelle plusieurs acteurs doivent être interpellés et agir ensemble afin d'œuvrer à un but commun : réduire l'incidence que le travail des parents peut avoir sur la réussite éducative de la future génération. En effet, la contribution indépendante de chacune des instances (travail, école et milieux) est nécessaire, mais non suffisante. Il faut davantage miser sur la coalition et la complémentarité dans les rôles respectifs de chacune. Les pistes de solution soulevées par les participants constituent un point de départ intéressant et primordial. Le défi actuel consiste à sensibiliser les différentes instances et à miser sur la force du collectif afin de contribuer à l'évolution des mœurs.